

MAIRIE DE MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE
Avenue Alexandre de Lavergne
14810 Merville-Franceville

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de Convocation : Le 21/04/2021 Date d'affichage : Le 10/05/2021		L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf avril ; Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente communale, sans public, à raison du protocole sanitaire en vigueur, sous la présidence de Monsieur Olivier PAZ, Maire ; Etaient présents : MM. Lionel BOISSIERE, Guillaume DUVAL, Ronan LAIGNEL, Julien MORCEL, Yves MOREAUX, Olivier PAZ, Pascal ROUZIN et Yves SAVEY ; Mmes Marilyn BIOCHE, Catherine CLAUDEL, Sylvie DUPONT, Clémence GOARIN, Francine LELIEVRE, Catherine MARION, Delphine MEON, Christiane PALAIN ; Formant la majorité des membres en exercice. Absents excusés : M. Christophe BLANCHET, a donné pouvoir à M. O. PAZ ; M. Elie MARCHAND.
En exercice :	19	
Présents :	17	
Votants :	18	
Pour :	18	
Contre :	0	
Abstention :	0	

OBJET : Avis sur le projet d'aménagement de sentiers piétonniers pour valoriser la zone bunker et création d'un poste d'observation

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Delphine MEON, Maire-Adjoint en charge de l'urbanisme et du développement durable, qui présente le résultat de l'étude d'impact actualisée sur la remise en eau des terrains Français.

Madame MEON indique qu'il s'agit d'un milieu naturel vivant, que l'on trouve sur cette partie de la Commune une prairie d'intérêt européen, plus 170 espèces végétales et animales et plus de 80 oiseaux.


Elle indique que permettre des visites organisées sur ce site naturel d'exception est une bonne chose. C'est un territoire de la Commune qui mérite d'être découvert.

Elle indique enfin qu'il est également prévu la remise en état des bunkers.

Elle termine en invitant les membres du Conseil municipal à consulter la notice de l'étude d'impact qui illustre l'état initial du terrain et la diversité de milieux naturels présents sur site.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet un avis favorable à ce projet, à l'unanimité.

Le Maire

Accusé de réception en préfecture 014 211 404 090 2021-38-DE Date de télétransmission : 17/05/2021 Date de réception préfecture : 17/05/2021	
---	--